



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/1020 ✓
S/22688
11 juin 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Point 43 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-sixième année

Lettre datée du 10 juin 1991, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Turquie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre, datée du 7 juin 1991, que vous adresse S. E. M. Osman Ertug, représentant de la République turque de Chypre-Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir en faire distribuer le texte, accompagné de la présente lettre, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Mustafa AKSIN

A/45/1020
S/22688
Français
Page 2

ANNEXE

Lettre datée du 7 juin 1991, adressée au Secrétaire général
par M. Osman Ertug

J'ai l'honneur de me référer à la lettre en date du 27 mai 1991 que vous a adressée S. E. M. Rauf R. Denktas, Président de la République turque de Chypre-Nord, au sujet des événements récemment survenus à Pyla, village à population mixte situé dans la zone tampon. Vous trouverez ci-joint copie de cette lettre (voir appendice).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte joint en annexe, accompagné de la présente lettre, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le représentant de la République
turque de Chypre-Nord

(Signé) Osman ERTUG

APPENDICE

Lettre datée du 27 mai 1991, adressée au Secrétaire général
par M. Rauf Denktaş

Je voudrais appeler votre attention sur la tournure qu'a prise ces temps derniers la situation dans le village de Pyla, situation qui nous préoccupe beaucoup. Comme vous le savez certainement, Pyla est le seul village de l'île où cohabitent des Chypriotes turcs et des Chypriotes grecs, et il a comme particularité de se trouver dans la zone tampon placée sous surveillance des Nations Unies. Le village est habité par une population mixte qui actuellement compte environ 425 Chypriotes turcs et 750 Chypriotes grecs. Pyla retient tout particulièrement l'attention générale du fait qu'il constitue une pierre de touche pour les relations intercommunautaires.

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire part, par le canal de votre Représentant spécial, M. Camilion, et du commandant de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, le général Milner, des difficultés que rencontrent les Chypriotes turcs qui vivent à Pyla. Ceux-ci sont depuis un certain temps déjà la cible d'un siège économique. Dans le droit fil de sa politique de coercition consistant à imposer un embargo et un isolement inhumains aux Chypriotes turcs, le Gouvernement de Chypre-Sud continue d'exercer des pressions économiques sur les Chypriotes turcs de Pyla afin de les affaiblir dans leurs moyens d'existence en même temps qu'il les isole de la République turque de Chypre-Nord. Comme vous le savez peut-être déjà, les Chypriotes grecs qui achètent quoi que ce soit aux villageois chypriotes turcs sont arrêtés, passent en jugement et non seulement subissent les lourdes peines prévues par la loi mais sont aussi stigmatisés comme des traîtres pour n'avoir pas suivi la politique nationale de l'embargo économique contre les Chypriotes turcs.

Loin de s'améliorer, la situation à Pyla a pris encore plus mauvaise tournure ces temps derniers. L'embargo inhumain que les Chypriotes grecs appliquaient déjà sur le plan économique a été étendu aux domaines social, culturel et religieux. C'est ainsi, pour citer un premier exemple, que nous avons été témoins de l'attitude des Chypriotes grecs qui, par une campagne mensongère, ont essayé d'empêcher les administrateurs du fonds Eukaf établi en République turque de Chypre-Nord de construire un minaret à la mosquée du village. Les Chypriotes turcs n'ont aucune justification pour réagir aussi irrationnellement à la construction d'un minaret et politiser si fortement l'affaire, si l'on songe que lorsqu'ils avaient restauré deux églises du village, les Chypriotes turcs n'avaient rien dit.

Deuxièmement, il n'y a à Pyla qu'une seule ligne téléphonique qui relie le village à la partie chypriote turque. Cette ligne est publique et les Chypriotes turcs de Pyla ne disposent que d'un seul téléphone, celui du Mukhtar (le chef). L'administration chypriote grecque tente d'empêcher le Service chypriote turc des télécommunications d'installer le téléphone dans les maisons des Chypriotes turcs du village, comme il en a le projet. Les Chypriotes turcs, l'une des deux parties politiquement égales à Chypre, se

proposent de garantir aux habitants chypriotes turcs du village la pleine jouissance de leur droit inaliénable de communiquer librement avec leurs compatriotes en améliorant le système actuel de télécommunications. Alors que chaque maison chypriote grecque du village a le téléphone et bien que nous ayons dûment notifié la Force de nos intentions, l'Administration chypriote grecque, une fois de plus, réagit de manière irrationnelle à nos efforts humanitaires, renforçant la présence militaire chypriote grecque dans la zone et se livrant à des activités militaires douteuses qui font surgir le spectre de tensions accrues.

Les activités militaires - qui portent sur une zone de 1 kilomètre de rayon au sud de Pyla - et se déroulent sous le couvert de "manoeuvres militaires", signifient qu'outre la présence militaire chypriote grecque normale dans la zone, s'y trouvent aussi un escadron de chars renforcé par des véhicules blindés, des armes anti-chars et de 25 à 30 soldats en tenue de combat. Cette situation, qui compromet le statu quo militaire dans la région, constitue une menace pour les habitants chypriotes turcs de Pyla. Bien qu'ils aient notifié la Force que leurs "manoeuvres militaires" étaient prévues pour la semaine du 13 au 20 mai, les Chypriotes grecs maintiennent une présence militaire accrue dans la zone et continuent à renforcer leurs positions.

En dépit de tout, les Chypriotes turcs suivent l'évolution de la situation avec calme et placidité et n'ont pris ni mesures de représailles ni mesures militaires supplémentaires qui auraient pu causer des tensions accrues dans la zone. Il va sans dire toutefois que la situation actuelle est lourde de dangers.

En portant à votre attention les terribles événements qui se produisent à Pyla, je tiens en particulier à signaler deux aspects qui revêtent une importance spéciale lorsqu'on les replace dans le contexte des efforts actuellement déployés pour arriver à une solution convenue du problème de Chypre. Premièrement, parallèlement à la Mission de bons offices dont vous vous acquittez, les Chypriotes turcs ont toujours agi dans le souci d'éviter l'affrontement. L'attitude des Chypriotes grecs de Pyla montre au contraire qu'ils ont choisi l'affrontement.

Deuxièmement, ce village, unique en son genre, est en fait le théâtre de tensions constantes dues aux tentatives que fait l'Administration chypriote grecque du sud de Chypre pour étendre sa souveraineté à l'ensemble du village de Pyla. Comme les événements récents l'ont montré, même dans ce village bicommunautaire de la zone tampon, les Chypriotes grecs ne sont pas disposés à tolérer ni à reconnaître les droits sociaux, culturels et religieux des Chypriotes turcs étant donné que la pleine jouissance par ces derniers de leurs droits et libertés va à l'encontre de l'objectif inacceptable qui est celui des Chypriotes grecs, à savoir étendre leur souveraineté à Pyla. Nous affirmons qu'en vertu du statut d'égalité politique dont ils jouissent à Chypre, les Chypriotes turcs ont eux aussi, parallèlement aux Chypriotes grecs, des pouvoirs à Pyla auxquels ils n'ont aucunement l'intention de renoncer.

Il est à souligner aussi que les Chypriotes grecs, en renforçant leur politique d'hostilité et en progressant sur la voie de l'affrontement, agissent une fois de plus au mépris total du paragraphe 5 de la résolution 649 (1990) du Conseil de sécurité qui demande "aux parties concernées de s'abstenir de tout acte qui pourrait aggraver la situation". Toute escalade des tensions à Pyla constituera un mauvais exemple et entravera les efforts faits pour faciliter un règlement convenu du problème de Chypre. Il est évident que "Pyla" est devenu une métaphore illustrant le peu d'empressement des Chypriotes grecs à coexister avec les Chypriotes turcs et à partager le pouvoir avec eux. Nous comptons que la Force prendra les mesures nécessaires pour restaurer des conditions de vie normales et le statu quo à Pyla.

Le Président

(Signé) Rauf R. DENKTAS
